



# Journal Municipal

## Ville de La Ferté-Macé



N° 10  
JUIN 2018

## EDITO

### Budget municipal : baisse des charges de fonctionnement

Notre programme de réduction des dépenses de la mairie produit ses effets. Nous rationalisons les services, nous améliorons la productivité, chaque départ en retraite est l'occasion de redéfinir les postes et les fonctions de chacun. Pour les recettes, nous avons augmenté les tarifs des habitants hors commune puisque ce sont bien les impôts des fertois qui financent les services. Je remercie les fonctionnaires municipaux qui ont bien conscience de cette nécessité. Avec la réforme des collectivités territoriales, cela n'a pas été facile. Pour 2018, les charges de fonctionnement (charges à caractère général et de personnel) vont diminuer de 148 000 €.

### Diminution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et baisse du prix de l'eau

Le taux de la TEOM va baisser en 2018. Il passera de 11,50% à 11,21% pour les habitants de La Ferté Macé, commune historique. Cela devrait donc compenser l'inflation. Avec le ramassage des ordures ménagères en conteneurs individuels en novembre prochain, les habitants d'Antoigny, auront une baisse du taux en 2019.

En 2016, nous avions baissé le prix de l'eau de 12%. L'eau est désormais gérée par l'agglomération. Le prix de l'eau va à nouveau baisser en 2018 et 2019.

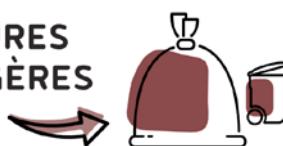


Le Maire et son nouveau bureau, réalisé par les élèves de la section bois du lycée des Andaines, sous la responsabilité de leur professeur L. BERSOUT. Ce bureau contemporain fait désormais partie du patrimoine des fertois.

**Jacques DALMONT**  
Maire de La Ferté-Macé,  
Vice-Président de Flers Agglo

## COLLECTE DES DECHETS MÉNAGERS CHANGEMENTS IMPORTANTS

### ORDURES MÉNAGÈRES



### SAC DE TRI



#### Collecte porte-à-porte pour Antoigny à partir du 18 juin

A cette date, les déchets ménagers et recyclables seront collectés en sacs au plus proche du domicile des habitants d'Antoigny. Les colonnes d'ordures ménagères et de tri seront supprimées. Seules celles pour le verre resteront en place aux endroits actuels.

Ces changements visent à « augmenter les quantités envoyées au recyclage en simplifiant le geste de tri des recyclables ».

Les recyclables (sauf le verre) seront ramassés dans un même sac jaune (monoflux). Chaque foyer a reçu au début du mois de juin des sacs et un guide de tri pour cette nouvelle organisation.

La collecte des ordures ménagères aura lieu le lundi matin et les recyclables le mercredi matin. Les sacs sont à déposer la veille au soir à partir de 20h.

#### Des bacs roulants pour La Ferté-Macé et Antoigny dès novembre



Bac roulant

Des bacs seront mis à disposition de chaque foyer pour les ordures ménagères (hormis pour les habitants des immeubles gérés par les bailleurs sociaux).

Cette conteneurisation permettra d'assurer une collecte hebdomadaire dans de meilleures conditions d'hygiène pour les habitants et de sécurité pour les agents du Sirtom.

Les foyers de une à deux personnes seront équipés d'un bac roulant de 120 litres, les foyers de 3 personnes et plus d'un bac de 180 litres. Pour les habitations ne permettant pas d'accueillir un bac, des emplacements d'apport volontaire seront mis en place.

**Une enquête aura lieu du 18 juin au 6 juillet** pour connaître les besoins de chaque foyer. Réservez le meilleur accueil aux agents enquêteurs qui seront munis d'une lettre d'accréditation signée du maire. En cas d'absence, un avis de passage sera remis et le questionnaire sera à renvoyer à la Mairie ou par mail au Sirtom.

Pour tout complément d'information :



**Départemental N° Vert 0 800 00 49 34**

[www.sirtom-flers-conde.fr](http://www.sirtom-flers-conde.fr)

## SOMMAIRE

- 1 - Collecte des déchets
- 2 - Travaux, Budgets, Prix de l'eau
- 3 - Urbanisme
- 4 et 5 - Les rendez-vous de l'été
- 6 - Santé, social
- 7 - Patrimoine, Agenda
- 8 - Tribune de l'opposition

[www.lafertemace.fr](http://www.lafertemace.fr)

[facebook.com/LaFerteMace](https://facebook.com/LaFerteMace)

[twitter.com/LaFerteMace61](https://twitter.com/LaFerteMace61)



## TRAVAUX

### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La ville continue son engagement pour un environnement propre, agréable et économique. La modernisation de l'éclairage public de la rue des Foulons et de la rue des Pareurs est terminée. La 2<sup>ème</sup> piste cyclable est aménagée Boulevard de la Forêt d'Andaine ainsi que l'entrée à Ferté-Plage. Les travaux de la 3<sup>ème</sup> piste rue F. Desaunay sont prévus dès cet automne.



Les compétences eau potable et assainissement étant transférées depuis le 1er janvier 2017 à Flers Agglo, la négociation avec VEOLIA a permis une homogénéisation tarifaire de la facture d'eau et d'assainissement des abonnés de la Ferté Macé avec celle des autres abonnés de Flers Agglo en diminuant les tarifs de la part délégitataire et en réintroduisant une part collectivité.

2018.

- Pour les abonnés uniquement à l'assainissement non collectif des eaux usées :**

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est également géré par Flers Agglo qui a pour mission le suivi de l'installation d'Assainissement Non Collectif. Afin d'en harmoniser la facturation sur le territoire de l'Agglomération, un **tarif unique de 19,36 € TTC** pour l'année 2018 a été adopté pour la redevance annuelle.

Ainsi, pour une facture référence de 120 m<sup>3</sup> /an :

- Pour les abonnés eau potable et assainissement collectif des eaux usées,**

La facture baissera de **2 %** pour l'eau potable et de **19 %** pour les eaux usées. Cette modification apparaît sur la facture d'eau et d'assainissement du 1er semestre

**Hors redevance, la prix sera de 2,29 € HT/m<sup>3</sup> pour l'eau potable et de 2,11 € HT/m<sup>3</sup> pour l'assainissement.**

### SIGNALÉTIQUE

Le circuit des parkings est identifié. Des panneaux indicateurs informent désormais les conducteurs de l'emplacement des 8 parkings du centre-ville. Attention, le parking de La Poste est en zone bleue. Les peintures routières sont réalisées selon les conditions météorologiques.

### EDUCATION JEUNESSE ET CCAS

Les travaux d'aménagement des bureaux du Service Education Jeunesse et du CCAS sont en cours au Quartier Jacques Prévert. Le service éducation jeunesse est transféré en Mairie, au 2<sup>ème</sup> étage.

## DELIBERATIONS DE FLERS AGGLO concernant la Ville

Etude sur la réhabilitation de l'ilôt Chauvière et Marcel Pierre. (lire en page 3 - Urbanisme)

Convention Office de Tourisme/ UCIA : mobilisation de l'agent sur l'organisation administrative des manifestations suivantes : opération de printemps et marché aux fleurs, braderie et foire aux vins, marché de Noël. L'UCIA économise ainsi 4000 € / an.

Subventions accordées à :

- Association CinéFerté pour le fonctionnement du cinéma et son action dans le cadre des manifestations autour des 100 ans de la guerre 14-18.
- Plein Air Fertois,
- Association Triathlons Flers - La Ferté et à l'organisation du Surviv'Orne,
- Association « Découverte du Boisage Ornais ».

Etudes sur la requalification de la zone Beauregard et de la Place Neustadt.

## BUDGET 2018

Le compte administratif présente un résultat global largement positif de 724 792,54 €. Le budget 2018 de la ville s'équilibre à 8 363 241,00 €. Les charges à caractère général (fluides, achats, maintenance...) diminuent de 6,5 % par rapport au budget précédent. Les charges de personnel enregistrent une baisse de plus de 3 %. Les subventions de fonctionnement attribuées aux associations restent constantes. Les travaux de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) seront finalisés prochainement. Des modifications budgétaires relatives aux exercices 2017 et 2018 seront sans doute à opérer.

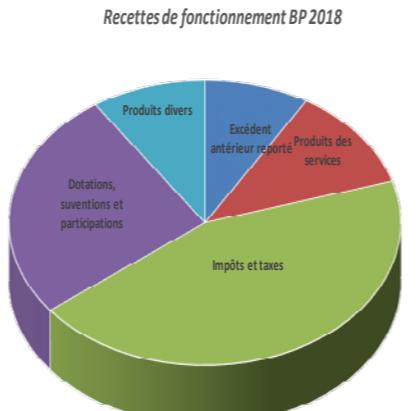
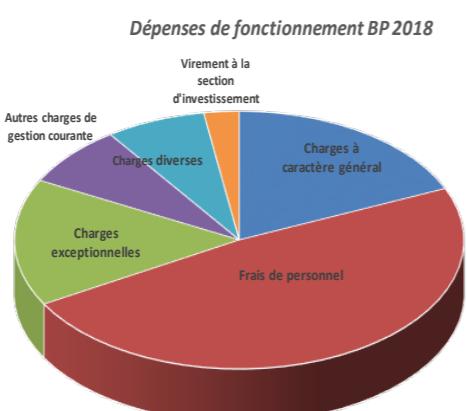
### FISCALITÉ

Pour les fertois, la fiscalité globale reste identique à celle de 2017 :

LA FERTÉ-MACÉ	TH	TFB	TFNB
Taux 2017	20,54 %	16,98 %	30,41 %
Taux 2018	20,54 %	16,98 %	30,41 %

TH : Taxe d'Habitation / TFB : Taxe sur le Foncier Bâti / TFNB : Taxe sur le Foncier Non Bâti

**Flers Agglo a également maintenu ses taux au même niveau.**



## RÉNOVATION DES ÎLOTS

### ETUDE DE FAISABILITÉ POUR LES ÎLOTS « CHAUVIÈRE » ET « MARCEL PIERRE »



Dans le cadre de sa politique de redynamisation du cœur de ville, Flers Agglo associé à la municipalité a engagé un projet de rénovation urbaine sur les îlots Chauvière et Marcel Pierre. Ces deux îlots, témoins du riche passé de la ville (Maison de Marcel Pierre et îlot Chauvière ayant accueilli Pharmacie et Laboratoire aujourd'hui déménagés) ont été refusés pour faire l'objet d'une étude de faisabilité menant à leur réhabilitation et le développement de nouvelles activités.

Flers Agglo a confié à VEOLIA le soin de facturer et recouvrer les redevances d'assainissement non collectif pour son compte. Les règlements se feront directement auprès de celle-ci.

Des courriers explicatifs seront joints aux factures qui seront envoyées à tous les abonnés courant juin 2018.

**Contact :** Direction Eau et Assainissement Flers Agglo, Service Clientèle - Tél. : 02 33 98 44 44

## URBANISME

### LES DOCUMENTS D'URBANISME

#### DÉMATÉRIALISATION

@administration : des demandes d'urbanisme dématérialisées

Afin d'améliorer la qualité du service au public, d'accroître l'offre de services et de moderniser l'administration, Flers Agglo va mettre en place un téléservice ADS (Autorisation du Droit des Sols) en novembre 2018.

Les usagers pourront alors déposer de manière dématérialisée leurs demandes d'autorisation d'urbanisme dans le cadre de travaux ou de projets de constructions.

Ce service dématérialisé totalement gratuit sera installé sur la Ville de La Ferté-Macé début septembre 2018.

## CIRCONSCRIPTION D'ACTION SOCIALE

### NOUVEAUX LOCAUX

Les nouveaux locaux de la Circonscription d'Action Sociale de Flers antenne La Ferté-Macé, qui occupent le rez-de-chaussée et le 1<sup>er</sup> étage ont été inaugurés le 15 mars 2018 en présence du Président du Conseil Départemental, Christophe de Ballore.

Le service social départemental de La Ferté-Macé dépend du Pôle Sanitaire et Social du Conseil Départemental. Il couvre l'ensemble du territoire ornais et est organisé en quatre circonscriptions d'action sociale (Alençon, Argentan, Flers et Mortagne-au-Perche). L'antenne de La Ferté-Macé, comme celle de Domfront, dépend de la circonscription d'action sociale de Flers.

Elle regroupe une équipe de travailleurs médico-sociaux qui interviennent dans les domaines de la protection maternelle et infantile, de la prévention de l'enfance en danger, de l'insertion, du logement et du maintien à domicile des personnes âgées.

#### Horaires d'ouverture :

Le lundi de 9 h à 12 h, du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

**Contact :** Circonscription d'Action Sociale de Flers, antenne de La Ferté-Macé, 16 Rue Pasteur  
Tél. : 02 33 37 46 04

## RENTRÉE SCOLAIRE 2018

### INSCRIPTIONS

Les inscriptions dans les écoles publiques concernant une 1<sup>ère</sup> scolarisation en maternelle (enfants nés en 2015 ou 2016) ou une entrée en CP ou bien encore une inscription liée à un changement d'école, doivent être enregistrées au Service Education Jeunesse.

Durant les travaux, le service est installé au 2<sup>ème</sup> étage en Mairie et vous accueille de 9 h à 12 h et sur rdv l'après-midi.

**Contact :**  
Service éducation jeunesse  
Tél. : 02 33 14 00 41  
education@lafertemace.fr

# LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

**Ferté-Plage s'anime cet été, venez découvrir la plage, les activités et les nombreuses animations.**

Le site est dédié aux activités familiales et de plein air. La baignade est surveillée durant les mois de juillet et août. Un **manège** pour enfants et la pêche au canard seront installés dès le 2 juillet.

Ouvert depuis le printemps, le **Bar de la plage** accueille les touristes et sportifs pour une pause rafraîchissante et propose des repas pour les groupes sur réservation. Cette année, la gestion des **pédalos, « rosaries » et karts à pédales, kayak et stand up paddle** est confiée à l'association Andaines Handball, il sera donc possible de pratiquer ces loisirs tous les jours du 1<sup>er</sup>



**SWINGOLF**  
18 TROUS.  
(Flers Agglo)

En famille, entre amis... Venez découvrir ce loisir accessible et ouvert à tous. Ouvert jusqu'en octobre tous les jours sauf le lundi.

- Mardi : 13h30 – 18h30
  - Mercredi : 10h – 12h, 13h30 – 18h30
  - Jeudi : 13h30 – 18h30
  - Vendredi : 8h30 – 12h, 13h30 – 18h30
  - Week-end et jours fériés : 14h – 18h30
- (Possibilité de fermeture exceptionnelle).

Entrée 10€ avec location matériel

Tarif étudiants et chômeurs : 4€

Autre tarifs à l'accueil.

Contact : Accueil, 06.76.86.69.74

Terrain Annie GOUTTE - Chemin de La Lande - Route de Domfront

## Ferté-Plage

C'est aussi en juillet et août, les lectures d'histoires sur la plage.

Contact : Médiathèque (Flers Agglo), 02 33 37 47 67.

**LE CLUB D'HYDRO MODÉLISME FERTOIS**

Comme tous les étés, le Club Hydro Modélisme Fertois (CHMF) sera présent et animera le lac.

Depuis le ponton aménagé à La Brochardière, les membres du club dirigé par Laurent Vankerschaefer proposent régulièrement des démonstrations de bateaux thermiques, électriques, off-shore ou à voile.

De nombreux promeneurs s'arrêtent pour découvrir ces engins miniatures fabriqués par ces passionnées d'hydro modélisme.

avril au 15 septembre (hors grandes manifestations). A partir de 4 € (1/2 h de kayak biplaces).

Parmi les principales animations, nous pourrons compter cette saison sur le retour du **moto-cross** le 25 août.

Le traditionnel **feu d'artifice** sera tiré le 13 juillet vers 23 h, avec en « première partie » une démonstration d'**hydro-modélisme**. L'Acte VI de l'**Incendiaire** se déroulera le 15 septembre. Et l'association CinéFerté proposera une séance de **cinéma** de nuit et en plein air le 7 septembre. Pensez à

## CONCOURS DE PÉTANQUE

29/07 et 05/08 (4 € / personne en doublette). Inscriptions sur place à partir de 13h30.

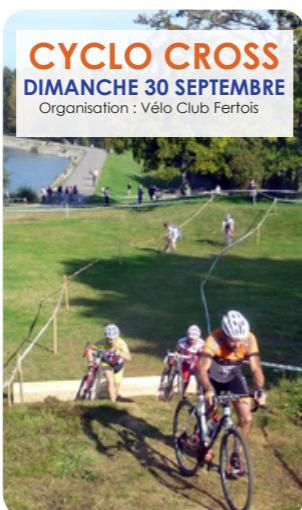
## BAPTÈME NAUTIQUE

15/07 et 12/08 : 5 €/personne.

## APRÈS-MIDIS MULTISPORTS

du 30/07 au 16/08 pour les 10-14 ans (3 € Fertois/5€ Non Fertois). Encadrement ETAPS. Le Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi de 13h30 à 17h30. Inscriptions et renseignements au 06 18 47 49 39 ou 06 82 13 41 13.

**Pour en savoir plus :**  
Service Sports et Loisirs, 8 rue St-Denis,  
02 33 37 47 00.  
Mail : sports.loisirs@lafertemace.fr



Au Club Fertois, le modèle de prédilection utilisé est le 400, un bateau électrique de vitesse, de 40 cm pouvant dépasser les 50 km/h. En moyenne quatre séances suffisent à sa construction, le club disposant de coques dans lesquelles il suffit d'installer la partie électrique, les finitions et la décoration. Les matériaux employés sont en général le bois, la fibre et la résine et des plans sont mis à la disposition par le club ou se trouvent dans les magazines et sur le net. Mais, certains membres préfèrent les bateaux thermiques qui demandent quelques compétences en mécanique et de la patience, la mécanique est parfois incertaine ! Un débutant se tournera vers un bateau peu puissant mais évolutif pour un coût d'environ 80 € sans les accus ni la télécommande.

La vingtaine de membres se retrouve le samedi de 14 h à 18 h, au local situé 18 rue Pierre Neveu sous les locaux de l'entreprise Manusur ; les démonstrations quant à elles se déroulent plutôt le dimanche. Le club communique régulièrement les dates de rencontre sur sa page Facebook. L'adhésion au club est fixée à 30 € pour les adultes et 25 € pour les jeunes. Le plus jeune du club a eu son premier bateau à 5 ans et un an plus tard il était autonome !



## 13 JUILLET

Avant d'admirer le feu d'artifice vers 23 h, le Club d'Hydro-Modélisme Fertois invite les spectateurs à un rendez-vous exceptionnel : une démonstration nocturne. Les bateaux équipés de lumière vont évoluer sur le lac devant le ponton voile. Rendez-vous vers 21 h 30.

**Visites commentées de La Ferté-Macé**

Venez découvrir l'église Notre-Dame, l'église romane, le Trésorrama, la Mairie et ses salles  
**les jeudis**  
17 - 24 et 31 mai  
7 - 14 et 21 juin  
12 - 19 et 26 juillet  
9 - 16 - 23 et 30 août  
départ à 14h30 de l'Office de Tourisme  
Sur réservation minimum 5 pers.  
Durée de la visite : 1h30  
16H30 à 20H  
flers Agglo Office de Tourisme de Flers Agglo - Bât La Ferté-Macé 51, rue de la Victoire 61000 La Ferté-Macé Tel. 02 33 21 10 87 Site Internet : www.lafertemace.fr E-mail : office.tourisme@lafertemace.fr



## MOTO CROSS SAMEDI 25 AOÛT

Nouvelle formule pour le MOTO CROSS.

Créée en 2006, l'Association Moto Club Fertois (AMCF), présidée par Anthony Hairy et son équipe de bénévoles



préparent un moto-cross nouvelle formule pour la fin du mois d'août.

Après une pause en 2017, un moto-cross en nocturne en 2016 ; les coureurs s'affronteront samedi 25 août. Les courses se dérouleront tout au long de la journée, sur le site aménagé près des gîtes de Loisirs. Début des essais libres à 8 h 30 et super finale open à 20 h 40 avec les meilleurs pilotes de la journée. Le spectacle est gratuit et promet encore une fois d'être gigantesque.

L'accès des spectateurs se fait à partir de l'entrée principale, Boulevard de la Forêt d'Andaine et du parking de La Brochardière. Entrée gratuite. Restauration et buvette sur place.

Contact :  
Association Moto Club Fertois (AMCF),  
Anthony Hairy, 06 85 01 08 93  
Site : [www.amcf-asso.fr](http://www.amcf-asso.fr).  
Facebook : Moto Club Fertois ».  
Mail : [amcf61@msn.com](mailto:amcf61@msn.com)

## CINÉMA PLEIN AIR VENDREDI 7 SEPTEMBRE

Le fond de l'air est frais près de l'eau ! Il faudra se munir d'une petite laine pour assister à la séance de ciné en plein air proposée par l'Association CinéFerté. Le film proposé est « Camping »

À la tombée de la nuit, c'est pour tous et c'est gratuit.



## L'INCENDIAIRE ACTE VI - SAMEDI 15 SEPTEMBRE

La 6ème édition brûlera toujours autant le moral, les cuisses et les calories. Une course d'obstacles au profit des orphelins des Sapeurs-Pompiers et des œuvres sociales de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Orne. Spectacle gratuit et garanti.

Les démonstrations ne sont pas réservées aux seuls adhérents et pour une initiation, le club et certains membres peuvent mettre à disposition des visiteurs un bateau électrique, sous réserve du respect du règlement du club et des règles de sécurité. Le CHMF a plusieurs projets à l'étude comme l'organisation de courses de 400 en interne et un enduro amical avec d'autres clubs.

## Un rendez-vous exceptionnel se prépare le 13 juillet

Cette année, le club innove. Le vendredi 13 juillet prochain, il proposera un spectacle en nocturne, juste avant le feu d'artifice aux alentours de 21 h 30. Pour que chacun puisse apprécier le spectacle, le club s'installera sur le ponton voile, près du chalet pédalos. En ce moment, les membres équipent leurs bateaux de lumières. Ce show va permettre de découvrir le Club Hydro Modélisme Fertois autrement, avec l'espoir qu'il suscite de nouvelles vocations ; un spectacle à ne surtout pas manquer et le lendemain, samedi 14 juillet, le club sera à nouveau présent pour une démonstration. Rappelons que les exhibitions du club fertois sont gratuites, pour toute la famille.

Calendrier des démonstrations sur le site de Ferté Plage, accès par La Brochardière :

3 et 17 juin - 13 et 14 juillet - 05 et 26 août - 23 septembre (et portes ouvertes).

## Pour en savoir plus :

Contact : Club Hydro Modélisme Fertois,  
Mail : [chmf61@gmail.com](mailto:chmf61@gmail.com),  
Facebook :  
[www.facebook.com/clubhydromodelistefertois](http://www.facebook.com/clubhydromodelistefertois)

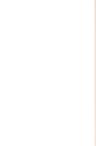
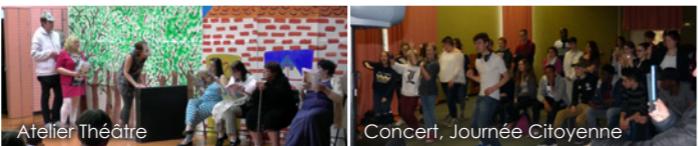


## SANTÉ - SOCIAL

### LE CENTRE SOCIOCULTUREL FERTOIS

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) a accordé le renouvellement de l'agrément Centre social pour les fonctions « d'animation globale et coordination et animation collective familles » du Centre Socioculturel Fertois pour une durée de 4 ans. Les activités présentées au Centre sont donc reconnues.

**Bravo à tous, équipe encadrante et habitants.**



Le centre sera fermé du 06 au 17 août prochain.

### INSCRIPTIONS, ATELIERS ET PERMANENCES, DÈS LE 20 AOÛT

**Les centres de loisirs 3/6 ans et 6/11 ans sont ouverts à compter du mercredi 5 septembre 2018,** les inscriptions auront lieu à partir du 20 août 2018.

**Les ateliers** cuisine, couture, tricot, origami et déco de Noël, crochet, l'atelier bricolage / jardinage reprendront à compter du 20 août. Vous souhaitez partager un savoir-faire et transmettre vos techniques de réalisation ? N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe du Centre Socioculturel qui vous accompagnera dans vos projets !

**Les permanences :** Armée de terre et armée de l'air - UFC Que Choisir - Siel Bleu - Le centre local d'information et de coordination (CLIC) - Le centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) - Le centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) - La MSA - La maison des ados - La mission locale.

### CET ÉTÉ AUX CENTRES DE LOISIRS

Les activités d'été au Centre socioculturel fertois ont lieu **du 9 juillet au 03 août 2018**.

**Le lieu d'accueil des 3/6 ans**, situé rue Alexandre Lainé est ouvert le mercredi de 12 h à 18 h 15 et durant le mois de juillet de 7 h 30 à 18 h 15. Il s'attache à répondre aux besoins des enfants de jouer, de bouger, de manipuler, de faire seul ou de faire ensemble, de se reposer. Au programme des vacances d'été notamment des sorties découvertes, la rencontre avec d'autres enfants de La Ferrière aux Etangs dans le cadre d'un mini séjour au domaine de Pont-Ramond, ou des rencontres musicales avec les enfants du Plein Air Fertois. Renseignements et inscriptions au Centre Socioculturel Fertois.

Possibilité d'utiliser les bons loisirs de la CAF, les chèques vacances, ou les aides du CCAS pour les fertois.

**Pour les plus grands, âgés de 12 ans et plus**, un mini séjour est organisé les **25 et 26 juillet prochains** dans la région Caennaise.

### Le bus à jeux

C'est nouveau et c'est pour cet été. Le « bus à jeux » va silloner la ville et les alentours, à la rencontre des amateurs de jeux de société.

Le programme est disponible au Centre socioculturel. Gratuit

## CONSULTATIONS MÉDICALES

La réduction du nombre de médecins généralistes en activité à La Ferté-Macé et son bassin de vie, a conduit à la mise en place de **consultations au CHIC des Andaines** en complément du Pôle de Santé :

Consultations de médecine générale assurées par les Docteurs Boisselier, Bugaut, Desvaux, Dooghe, Farshian et Gressant. Prise de rendez-vous au 02 33 30 63 99.

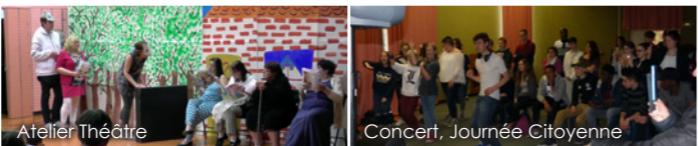
Consultations de spécialistes :

ORL, Ophtalmologie, Chirurgie orthopédique, Consultation diététique, Diabétologie endocrinologie, echo dopplers, Urologie, Cardiologie, Pneumologie, apnée du sommeil, Radiologie, Médecine Physique et de réadaptation, Addictologie (SACHA), Centre

### ACTIVITÉS CULTURELLES

Piano, guitare, clavier, trompette, saxo, éveil musical, chant, chorale, arts plastiques, poterie.

#### Reprise à compter du 10 septembre



## PATRIMOINE

### LA RUE DES 5 FRÈRES ROBINET

#### D'où vient le nom de la rue ?

La Première Guerre mondiale n'épargne pas les familles fertoises. Sur le monument aux morts érigé en 1921 dans le cimetière, sont gravés les 219 noms des poilus « morts pour la France » soit 25% des 867 mobilisés fertois, chiffre proche de celui de l'Orne, 24%.

**Jean Baptiste Robinet (1850-1929)**, se marie en 1877 avec Victorine Moussay (1848 - 1900). Le couple a cinq garçons. En 1900, première épreuve, Jean-Baptiste, perd son épouse. Après avoir exercé plusieurs métiers dont typographe, il est blanchisseur au tissage Salles de 1906 jusqu'à son décès. Il habite ainsi que plusieurs de ses fils en haut de la rue du Cruchet. Ces cinq fils partent au front, quatre entre le 3 et le 11 août 1914 et le cinquième le 1er décembre 1914. Le jour du départ, le plus jeune a 28 ans et le plus âgé 37 ans. L'Echo de La Ferté-Macé du 25 novembre 1916 dans la rubrique, « Nos Fertois au champ d'honneur » publie « Ce brave père Robinet, vieux soldat de 70... sur 5 fils partis sur le front au début de la guerre, en a déjà vu successivement tomber quatre sur le champ de bataille ». Trois d'entre eux, Maxime, Alphonse et Edouard sont mentionnés dans le livre d'or du ministère des pensions.



Marcel Pierre

avec étoile de bronze avec la citation : « Caporal courageux et dévoué, tué à son poste de combat... en accomplissant son devoir ».

**Louis (1882-1915)**, travaille au tissage Salles. Il se marie en 1909. Il aura un fils unique, Louis ; six petits-enfants et quinze arrières-petits-enfants. Il est tué le 25 novembre 1915 à Souain (Marne).

**Victor (1879-1916)** travaille comme fisseur au tissage Salles. Il se marie en 1910. Il est tué sur le champ de bataille à Cumières-le-Mort-Homme (Meuse) le 20 juin 1916. Il reçoit la médaille militaire à titre posthume.

**Alphonse (1880-1916)** travaille, en 1901, au tissage Pilatrise ainsi que sa future épouse. Il se marie en 1904. Il a deux filles dont l'une décède à l'âge de 18 mois, un petit fils et trois arrières petits-enfants. Le 3 novembre 1916, blessé par des éclats d'obus, il décède à l'hôpital de Verdun.

**Edouard (1886-1917)**, le benjamin travaille lui aussi au tissage Salles. Son père Jean-Baptiste Robinet va vivre un nouveau drame et si l'on peut dire, le plus injuste ou le plus inutile. En octobre 1917, des troupes françaises sont envoyées en renfort sur le front italien. Des permissions sont données pour les fêtes de Noël. Dans la descente de la vallée de la Maurienne, le train déraillé. Le bilan est de 435 morts dont 425 soldats dont un seul ornais, Edouard Robinet. Dans cette nuit du 12 au 13 décembre 1917, Edouard le dernier fils Robinet disparaît dans cet accident, classé « secret militaire ».



Ces cinq drames que vit Jean-Baptiste Robinet, méritent plus qu'une modeste plaque de rue. Ils sont à noter dans les annales de la Grande Guerre pour la totalité d'une fratrie « mort pour la France ».

#### MICHEL LOUVEL

A lire aussi sur [www.lafertemace.fr](http://www.lafertemace.fr), l'intégralité du Texte de Michel Louvel.



Résumé de la vie de chacun :

**Maxime (1877-1914)** l'ainé, est tisserand. Il se marie en 1905. Il a trois enfants, quatre petits-enfants et sept arrières-petits-enfants. Il est tué, après tout juste deux mois de guerre sur le champ de bataille à Courcelles-le-Comte (Pas-de-Calais). A titre posthume, il reçoit la croix de guerre

## AGENDA

Tous les vendredis jusqu'au 31 août  
Marché du Terroir et Artisanat  
De 16 h 30 à 20 h, place de l'Eglise

### JUILLET

- 8 : Ciné Opéra « Boris Godouov ». Salle Gérard Philipe
- 13 : Feu d'artifice et démonstration d'hydro-modélisme. Ferté-Plage
- 14 : Démonstration d'hydro-modélisme. Ferté-Plage

15 : Baptême nautique, Ferté-Plage

24 : Don du sang 15 h - 19 h. Centre Socioculturel Fertois

12, 19, 26 : Visites commentées de la ville (Office de Tourisme)

28 : Concours de pétanque, Ferté-Plage

**Du 30 juillet au 16 août** : Après-midis multisports pour les 10-14 ans, Ferté-Plage

### AOÛT

2 : Visite commentée de l'Eglise Romane, Notre Dame, orgue. Office de Tourisme

5 : Démonstration d'hydro-modélisme, Ferté-Plage

5 : Concours de pétanque, Ferté-Plage

12 : Baptême nautique, Ferté-Plage

26 : Démonstration d'hydro-modélisme, Ferté-Plage

31 : Forum des Associations, salle Guy Rossolini

### SEPTEMBRE

2 : 50<sup>e</sup> grande foire, braderie (UCIA)

7 : Cinéma plein air, Ferté-Plage

14 : Olympiades EHPAD Les Charmilles Blanches et l'Air du Temps - CHIC des Andaines

15 : L'incendiaire Acte VI, Ferté-Plage

16 : Ciné Opéra « Don Pascuale », salle Gérard Philipe

21 : Soirée jeux, Centre Socioculturel

23 : Démonstration d'hydro-modélisme, Ferté-Plage

25 : Don du sang 15 h - 19 h. Centre Socioculturel

### A VENIR :

Le salon de l'autonomie « Bien vivre son quotidien » se tiendra le **samedi 13 octobre**. Ce salon permet d'informer les personnes en perte d'autonomie et leurs aidants. Conférences, animations, ateliers... De 10 h à 18 h, salle Guy Rossolini. Gratuit.

Le cinéma s'associe à cet événement en proposant un ciné-échange le **jeudi 11 octobre**, avec le documentaire d'Arnaud Ray « Huguette the power », l'histoire d'une chorale de 60 choristes provenant d'EHPAD, de foyers logements... En présence du Chef de choré Pierre Bouguier.

Voir l'agenda sur [www.lafertemace.fr](http://www.lafertemace.fr)

# RETOUR EN IMAGES



Course de Printemps



Repas des anciens



Les Triathlons du Lac



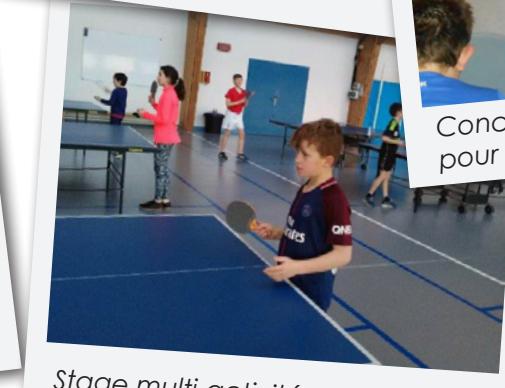
Métamorphose de la rue Saint-Denis



Concert du Trio Cimarosa pour les élèves



Inauguration des bornes électriques



Stage multi-activités

## TRIBUNE DE L'OPPOSITION

### PASSONS DE LA RURALITÉ MOROSE A LA DYNAMIQUE NUMERIQUE !

Nous ne nous joindrons pas aux regrets plus ou moins hypocrites émis sur la ruralité malheureuse, à propos du Centre de télétravail longtemps souhaité, finalement inauguré en octobre 2016, délaissé au loin, vers la zone Beauregard mais qui constitue pourtant un outil important, réel, pratique.

« Le télétravail désigne toute forme d'organisation du travail dans laquelle un travail qui aurait pu être exécuté dans les locaux de l'entreprise est effectué par un salarié hors des locaux de façon volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication » (Code du Travail – 1965)

Notons l'importance croissante du télétravail, la réalité de l'organisation du travail dans les entreprises, dans les administrations : selon une étude 61% des Français y seraient favorables (seulement 17% en bénéficiaire) ; 3 millions d'actifs environ travaillent au moins un jour à la maison. La France est en retard sur les pays industrialisés.

Les aspects positifs, sociaux, économiques, humains du télétravail, leurs évidences sont visibles d'après les statistiques : 5,5% jours d'arrêt de travail en moins par télétravailleur comparé à la durée moyenne d'arrêt pour l'ensemble des salariés, 45 minutes de temps moyen en plus de sommeil par jour. C'est en bien-être familial, social et culturel qu'il faut apprécier les changements de vie.

L'évolution rapide, les bouleversements des pratiques du travail amenés par les technologies nouvelles, par leurs implantations dans les organisations industrielles : informatique, robotisation, mondialisation exigent à un rythme extraordinaire des adaptations constantes des métiers, des techniques et des apprentissages.

Le centre créé par la municipalité fertoise est une réponse modeste.

Nous devons passer à l'étape majeure : attirer les intelligences, les ouvriers du net, les « start-up » à qui notre communauté peut offrir des avantages de tous ordres jusqu'ici reniés, cachés et inexploités.

### Fermerture des services municipaux pour congés annuels :

Salle de remise en forme, du 6 août au 2 septembre. Service Sports et Loisirs, du 20 au 24 août. Centre Socioculturel Fertois, du 6 au 17 août. Le cinéma sera fermé pour travaux du 3 au 17 septembre.

Magazine publié par la Ville de La Ferté-Macé – Place de la République – 61600 La Ferté-Macé. **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** Jacques Dalmont. **RÉDACTION ET CONCEPTION :** SERVICE COMMUNICATION - Annick Jarry, adjointe au maire, Séverine Gouault, Laurence Martin, Damien Vatinel. **CRÉDIT PHOTOS :** Service Communication, fotolia, les associations, Michel Louvel. **ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :** les services, les adjoints et élus municipaux, Michel Louvel. Reproduction, même partielle, interdite. Dépôt légal à parution. ISSN 2606-8788. Tirage 3 500 exemplaires. Imprimé par Imprimerie Compédit Beauregard S.A. La Ferté-Macé - tél. : 02 33 37 08 33. Papier 100% recyclé.